



## droit de succession familiale

Par **Bouhinoun59**, le **30/04/2021** à **20:41**

Bonjour,

Je viens d'apprendre que mon ami décédé il y 5 jours m'a inclus dans son testament qu'il avait établi et déposé chez son notaire. La seule famille qu'il a est une nièce éloignée qui ne se manifeste pas. Il avait établi un devis avec les PFG pour ses obsèques. L'enterrement aura lieu la semaine prochaine.

Quelle est la procédure à suivre pour faire exécuter le testament? Dois-je attendre que son notaire me prévienne de l'ouverture du testament?

Merci de votre réponse

Par **youris**, le **01/05/2021** à **12:16**

bonjour,

la première chose à faire est d'informer le notaire dépositaire du testament de votre ami que le testateur est décédé.

salutations